



Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2017, Université de Limoges. hceres-02027137

HAL Id: hceres-02027137

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027137>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Administration publique

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Administration publique (LAP)* de l'université de Limoges est une formation d'une année, dispensée au niveau bac + 3 au sein de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG).

Accessible à des étudiants non-juristes, titulaires au minimum d'un bac + 2, la *LAP* vise principalement à les préparer aux concours administratifs dans les trois fonctions publiques, d'Etat, territoriale et hospitalière. En ce sens, elle poursuit concurremment pour ses étudiants des objectifs de professionnalisation, de réorientation et de complément de formation. Les étudiants diplômés de *LAP* ont aussi la possibilité de poursuivre leur formation, ainsi que leur préparation aux concours administratifs, au sein du master *Administration publique parcours Professions d'administration*.

Le contenu et la structuration de l'offre de formation, intégrant un stage de quatre semaines, ainsi que les modalités de contrôle des connaissances, ont été conçus en tenant compte des programmes et des épreuves, écrites et orales, des principaux concours généralistes de catégorie A de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale. La réalisation obligatoire du stage, en particulier, tend à répondre aux réformes récentes des concours et à l'exigence accrue de compétence professionnelle. De même, la formation offre un nombre d'heures conséquent dédié à l'initiation, puis à l'approfondissement des techniques méthodologiques et des outils professionnels (épreuves écrites et orales des concours, anglais, proposition d'une certification C2i (Certification informatique et internet). Par les enseignements proposés, la formation vise encore à inculquer une « culture administrative » à des étudiants ayant préalablement suivi des formations variées.

Une version numérique de la *LAP* est proposée via le site de l'Université juridique numérique francophone (UNJF).

Analyse

Objectifs

La formation a une triple finalité : professionnalisante, de réorientation et de complément de formation pour des étudiants d'horizons variés titulaires d'un bac + 2 et qui se destinent aux concours des trois fonctions publiques, d'Etat, territoriale et hospitalière. Le principal objectif de la *LAP* étant la réussite aux concours de la fonction publique, elle repose sur un socle de connaissances et de compétences variées et orientées vers la pratique. Les diplômés peuvent passer les concours et/ou poursuivre en master mention *Administration publique*, parcours *Professions d'administration*. Les différents métiers sont bien rappelés sous la forme d'un tableau pertinent classé par fonction publique et par niveau de concours.

Organisation
<p>La <i>LAP</i> est structurée en six unités d'enseignement (UE), toutes obligatoires. Le caractère obligatoire du suivi de toutes les UE paraît justifié au regard de l'origine, diverse des étudiants, qui ont vocation à acquérir à travers les enseignements de la <i>LAP</i> une « culture administrative » commune. En volume d'heures assurées en présentiel, un léger déséquilibre est à noter entre le 1^{er} et le second semestre.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier situe clairement la formation de <i>LAP</i> dans son environnement : l'autoévaluation analyse de façon complète et comparative les différentes formations de préparation aux concours et aux métiers de l'administration publique proposées au sein de la Région Nouvelle Aquitaine, de la COMUE Léonard de Vinci et de régions limitrophes. Il en ressort une spécificité de l'IPAG de Limoges concentré sur l'objectif d'inculquer une « culture administrative » aux étudiants et tenant compte de l'origine diversifiée des étudiants.</p> <p>La formation bénéficie d'un triple adossement recherche : à titre principal, l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ), équipe d'accueil ; mais aussi : le Centre de recherche interdisciplinaire en droit de l'environnement de l'aménagement et de l'urbanisme (CRIDEAU) et le Laboratoire d'analyse économique, équipe d'accueil. Des conférences d'actualité sont organisées sur les thématiques du 1^{er} laboratoire cité, mais le lien de ces conférences avec la <i>LAP</i> n'est pas clairement explicité.</p> <p>Sur le plan international, l'IPAG de l'université de Limoges a conclu une convention de partenariat avec une université de Dakar au Sénégal : la signature de cette convention poursuit l'objectif de mettre en place une formation de préparation aux carrières publiques au sein de cette université. Cette convention traduit le rayonnement international de la <i>LAP</i> et les capacités d'expertise de l'équipe pédagogique.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'encadrement de la formation repose sur un directeur des études, une directrice et une directrice adjointe. Conformément aux ambitions de la <i>LAP</i>, l'équipe pédagogique est pluridisciplinaire. Il y a un bon équilibre entre les enseignants-chercheurs (11), publicistes pour huit d'entre eux, les autres enseignants, ayant la qualité d'agrégés (3) et les professionnels (9). Cependant, si l'on observe les volumes horaires, on constate que les cours sont majoritairement assurés par les universitaires et les autres enseignants. Concernant plus particulièrement les professionnels, leur origine apparaît diversifiée et complémentaire.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Sur les cinq années couvertes (années 2011-2012 à 2015-2016), le nombre d'inscrits pédagogiques a diminué de façon significative, passant de 35 en 2011 à 22 en 2015. La tendance est à la baisse, même si on observe depuis 2014 une évolution positive, qui semble persister en 2016-2017.</p> <p>Sur les cinq années considérées, le taux de réussite moyen est de 66,9 %, taux qui peut être considéré comme assez satisfaisant, même s'il peut connaître des variations importantes d'une année sur l'autre (entre 50 % et 93 %).</p> <p>Le suivi du devenir des étudiants diplômés permet de constater une part assez significative d'étudiants intégrant le niveau master ; plus de 37 % la mention de master <i>Administration publique</i> permettant aux étudiants intéressés de poursuivre leur préparation aux concours. Quant à l'insertion professionnelle, il n'est pas aisé de répondre, seulement 44 % des étudiants diplômés ayant répondu à l'enquête, soit 35 étudiants sur 79 diplômés des promotions 2011 à 2014. Les répondants, dans leur intégralité, ont déclaré être insérés dans la vie professionnelle, mais on ignore s'il s'agit d'une réussite à un concours et, dans ce cas, le type de concours réussi ou si les diplômés se sont orientés vers le secteur privé ou sont contractuels dans le secteur public.</p>
Place de la recherche
<p>Les enseignants-chercheurs intervenant dans la <i>LAP</i> sont, pour la plupart, rattachés à l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques, équipe d'accueil, et développent des axes de recherche en lien avec les enseignements délivrés et les thématiques des concours administratifs (par exemple, la qualité de la justice ou la qualité du consentement en matière de santé). Sont organisés régulièrement des colloques et des journées d'études : ainsi, une fois par an, est organisé à Limoges un colloque sur des questions touchant tout à la fois les services publics, la concurrence dans l'Union européenne, les politiques publiques de santé, etc. La vivacité des dynamiques de recherche a été confirmée par la signature d'une convention en 2010 avec l'organisation gouvernementale EUROPA, permettant l'organisation de forums thématiques et de conférences sur les questions administratives intéressant les services publics et la fonction publique des Etats membres de l'Union européenne. Toutefois, le dossier n'indique pas si les étudiants sont tenus d'assister à ces manifestations. Enfin, il n'existe pas d'initiation à la recherche, ce qui se comprend au regard de l'objectif prioritaire de la <i>LAP</i> : la préparation des concours.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La formation a été conçue prioritairement comme un outil à finalité professionnalisante. La configuration de l'offre pédagogique a été pensée en fonction et au plus près des programmes et des types d'épreuves des concours, en suivant les évolutions qu'ils ont pu connaître dans la période récente (ex : épreuve orale de conversation « type entretien de motivation et de compétences professionnelles »). Par ailleurs, l'IPAG a développé un réseau important de partenaires professionnels dont certains siègent au conseil de gestion de l'IPAG. Il entretient ce réseau par la signature de conventions (préfecture de région ; syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales). Des liens étroits ont été tissés avec l'ONG EUROPA avec laquelle sont élaborées des actions scientifiques communes. Enfin, plusieurs dispositifs accompagnent l'étudiant dans son projet professionnel : outre le stage obligatoire, il y a lieu de mentionner : les compétences professionnelles que tend à transmettre la formation, y compris via la validation du C2i, la présence significative des intervenants professionnels dans la formation (238 h sur un total de 603 h), issus d'administrations variées (Conseil départemental, URSSAF, gendarmerie, commune...).</p> <p>La place de la professionnalisation apparaît comme un atout majeur de la LAP.</p>
Place des projets et des stages
<p>Pour valider leur diplôme, les étudiants de LAP doivent accomplir un stage d'une durée de quatre semaines auprès d'une administration (d'Etat, territoriale ou hospitalière), d'un organisme de droit privé exerçant une mission de service public ou au sein d'une entreprise publique. Le stage, qui peut être aussi effectué à l'étranger, constitue un élément important de la professionnalisation. Il offre aux étudiants la possibilité de constituer un réseau professionnel, ce qui est appréciable au regard des objectifs d'insertion professionnelle poursuivis par la formation.</p>
Place de l'international
<p>La LAP est une formation spécifique qui prépare aux concours de la fonction publique dans un cadre national. Cependant, il convient d'apprécier positivement les efforts réalisés par l'établissement sur la place conférée à l'international, de quatre points de vue : la possibilité d'effectuer le stage obligatoire à l'étranger (possibilité peu exploitée en pratique) ; l'anglais comme langue obligatoire évaluée en contrôle continu avec un volume d'heures significatif ; le partenariat avec l'ONG EUROPA qui offre aux étudiants de LAP une ouverture sur le fonctionnement des administrations des autres Etats membres de l'Union européenne via l'organisation de forums et de conférences ; la signature d'une convention de partenariat avec une université de Dakar et visant à la mise en place d'un parcours de préparation aux carrières publiques au sein de cette université.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Conformément à ses ambitions, le recrutement des étudiants en LAP est assez large : il est ouvert aux étudiants pouvant justifier d'une formation de deux ans post-bac, correspondant à 120 crédits. Le recrutement concerne des étudiants principalement non juristes issus de lettres, histoire-géographie, LEA (Langue étrangères appliquées) ou de sciences, ainsi que des titulaires de DUT ou de BTS. La formation est également ouverte à des étudiants ayant bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE et VAP).</p> <p>La formation accorde une attention particulière aux étudiants qui rencontrent des difficultés. Un accompagnement personnalisé est alors proposé, pouvant prendre la forme de cours de soutien, de conseils supplémentaires de la part de l'équipe pédagogique. Celle-ci se montre aussi attentive aux situations de décrochage et met en place les procédés pour y remédier ou réorienter les étudiants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Une version numérique de la LAP est proposée par l'IPAG de Limoges sur le site de l'Université numérique juridique francophone. Les étudiants intéressés bénéficient, outre les cours assurés dans ce cadre, d'un tutorat pédagogique assuré sur l'ENT par les enseignantes des matières inscrites au programme. Cette LAP numérique donne lieu à plusieurs réunions en présentiel à des moments clefs de l'année universitaire. Davantage de précisions dans le dossier sur cette modalité de LAP auraient été souhaitables : nombre d'étudiants concernés, taux de réussite aux concours, configuration de l'équipe pédagogique impliquée.</p> <p>Outre la formation à distance, les nouvelles technologies occupent une place importante dans la formation : suivi par les étudiants de LAP d'enseignements en informatique et évaluation en contrôle continu à cet égard ; proposition d'une certification C2i ; aide à l'orientation professionnelle des étudiants (recherche d'informations sur les différents métiers de la fonction publique) ; accomplissement des démarches pour les inscriptions aux différents concours...</p> <p>La LAP accueille régulièrement des étudiants en formation continue, 17 sur les cinq dernières années. Enfin, les dispositifs de VAE et de VAP existent, mais ne concernent qu'un nombre limité d'étudiants.</p>

Evaluation des étudiants

L'évaluation régulière et diversifiée (écrit, oral, note de synthèse, QRC, QCM), est adaptée au regard des ambitions affichées par la formation. L'évaluation des étudiants, dans le cadre de deux sessions, repose sur un régime de compensation des notes à l'intérieur des unités d'enseignement, semestres et année universitaire. Le jury est composé d'un président (le responsable de la *LAP*), d'un vice-président et de deux assesseurs.

Le régime d'évaluation appelle deux remarques. En premier lieu, il traduit un souci d'équilibre entre le contrôle continu, les épreuves terminales écrites et les épreuves terminales orales. Cet équilibre, conforme à la logique de préparation aux épreuves des concours administratifs, permet d'apprécier tout à la fois les compétences transversales des étudiants, leurs compétences rédactionnelles, ainsi que leurs aptitudes à l'expression orale. En second lieu, il doit être noté un léger déséquilibre dans la répartition des 60 crédits ECTS entre les deux semestres : les trois UE du 1^{er} semestre sont affectées de 28 crédits ; les 3 UE du second semestre totalisent pour leur part 32 crédits.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les exigences en termes d'acquisition de compétences sont clairement précisées dans le dossier et sont tout à fait pertinentes au regard de la formation. Elles reposent essentiellement sur l'acquisition et la mobilisation des connaissances et sur l'acquisition des méthodes appropriées aux épreuves écrites et orales des concours administratifs. Une unité d'enseignement, dans chacun des deux semestres, est ainsi spécifiquement dédiée à l'initiation puis à l'approfondissement des techniques méthodologiques de l'écrit et de l'oral, avec un volume horaire très significatif de 213 heures en présentiel, notamment déclinées dans le cadre de travaux dirigés.

Le contrôle continu est appliqué à l'anglais et à l'informatique. Le rapport de stage donne lieu à une évaluation, mais le dossier ne précise pas les modalités de cette évaluation par un professionnel, par un universitaire, ou par les deux.

L'annexe descriptive au diplôme, jointe au dossier, est présentée de façon claire et synthétique, notamment quant aux objectifs poursuivis par chacune des six unités d'enseignement.

Suivi des diplômés

Le suivi des étudiants est assuré par l'Observatoire des parcours des étudiants de l'université de Limoges, par le biais d'enquêtes. Ainsi que le remarque à juste titre l'autoévaluation, le taux de répondants à ces enquêtes est relativement faible et ne permet pas d'avoir une vue exhaustive sur le devenir des diplômés. On dispose en revanche d'une vue précise, via les éléments contenus dans APOGEE, de la proportion des étudiants diplômés de *LAP* qui choisissent de poursuivre leurs études au niveau master à l'Université de Limoges : 34 étudiants diplômés de *LAP* sur les années universitaires 2011-2012 à 2014-2015.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement a été mis en place, faisant appel à des représentants universitaires de l'équipe pédagogique, à des représentants du monde socio-professionnel choisis parmi les intervenants professionnels de la *LAP*, à la secrétaire administrative de l'IPAG et à deux représentants étudiants. Ce conseil qui se réunit une fois par an est conçu comme un lieu d'échanges et de propositions. Un compte-rendu des réunions est rédigé puis mis en ligne, permettant ainsi de suivre les évolutions et propositions formulées. Ce dispositif semble bien fonctionner. En revanche, la procédure d'évaluation mise en place au niveau de l'université de Limoges ne semble pas donner entière satisfaction. Elle repose sur un système de questionnement en ligne des étudiants sur la qualité de leur formation, un chargé de mission vérifiant ensuite si les résultats de l'évaluation ont été pris en compte par les équipes pédagogiques. Suite au constat de la baisse du taux de répondants, cette procédure est en cours de révision depuis le printemps 2016.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- la composition de l'équipe pédagogique et sa mobilisation auprès des étudiants.
- le large réseau entretenu par l'IPAG et la LAP avec les différents partenaires et dont bénéficient les étudiants.
- Une professionnalisation accentuée de la formation, notamment via le stage obligatoire de quatre semaines.

Points faibles :

- Une tendance à la baisse, depuis plusieurs années, du nombre d'étudiants inscrits en LAP, et corrélativement du nombre d'étudiants diplômés.
- Trop peu d'informations sur l'insertion professionnelle et sur les taux de réussite aux concours.

Avis global et recommandations :

La formation de *licence Administration publique (LAP)*, à la fois qualifiante et diplômante, repose sur une structuration d'offre de formation tout à fait satisfaisante, de nature à répondre aux objectifs poursuivis de préparation complète aux concours de la fonction publique de candidats n'ayant pas suivi au préalable une formation juridique. L'IPAG et l'équipe pédagogique de la LAP ont su créer un environnement particulièrement stimulant de formation, notamment via le volume horaire important dédié à la préparation des épreuves écrites et orales des concours, grâce aussi aux différents dispositifs permettant aux étudiants d'acquérir une culture administrative (enseignements dispensés, conférences d'actualité, conférences et forums thématiques organisés par l'ONG EUROPA, stage obligatoire de quatre semaines en fin de formation, etc.).

La licence *Administration publique*, pour faire face à la baisse de ses effectifs, gagnerait peut-être à mieux communiquer sur la réussite de ses étudiants aux concours, en présentant de façon détaillée ces différentes réussites, par catégorie de concours, tout en tenant compte de ceux des étudiants diplômés de LAP ayant réussi un concours après le suivi du master *Administration publique* de l'université de Limoges. Cette meilleure communication serait de nature à accroître l'attractivité de la formation.

Observations de l'établissement

Limoges, le 22 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1270

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence d'Administration Publique**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

